

Aménagement du territoire

Fès se projette en 2039

● Le Schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) présenté par le directeur régional de l'aménagement du territoire le 4 décembre à Fès, inscrit la région dans une vision de développement à l'horizon de 2039 pour renforcer son attractivité et sa compétitivité.

C'est un projet de développement intégré de la région Fès que porte le Schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) et le Programme d'action régional intégré (PARI) présentés par Abdelkader Ben Bassou, directeur régional de l'aménagement du territoire de Fès-Boulemane, le 4 décembre à Fès en présence de Mohand Laenser, ministre de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire et Mohamed Dardouri, wali de Fès-Boulemane. «Le projet d'aménagement proposé par le SRAT et les actions qui en découlent répondent aux grandes problématiques et aux ambitions de développement de la région. Ainsi, l'ouverture de la région sur l'international et la métropolisation bénéficient d'une place particulière, ceci dans une optique d'intégration et de valorisation raisonnée des ressources naturelles», explique Abdelkader Ben Bassou en insistant sur la nécessité de l'adhésion de l'ensemble des acteurs. «L'objectif étant à terme de parvenir au développement de l'ensemble du territoire régional et à l'amélioration de la cohésion sociale et spatiale en son sein, pour faire de la région un espace attractif et compétitif dans son intégralité», a-t-il ajouté. En détail, le projet inscrit la région dans une vision de développement à l'horizon de 2039 pour faire face à ses différents maux, notamment une armature urbaine macrocéphale, une faible intégration des espaces ruraux et un déséquilibre en matière d'accès aux services pu-



blics. Il s'agit d'en faire une région composée d'un espace métropolitain autour du bipôle Fès-Meknès et d'espaces ruraux fortement restructurés autour de centres ruraux émergents (CREM). Le projet met aussi en avant des espaces naturels préservés contre les effets de la pollution et de la dégradation, des espaces agricoles et des espaces urbains et péri-urbains tournés vers la recherche et la formation ainsi que vers des activités culturelles, industrielles, artisanales et touristiques.

Le projet couvre quatre grands espaces

Outre l'agglomération de Fès, ce projet couvre l'espace du Prérif, l'espace du couloir de métropolisation et le Moyen-Atlas. Au niveau de Fès, ledit projet se concentre sur la mobilité et l'accessibilité de l'agglomération ainsi que sur la mise à niveau

des quartiers sous-équipés, la préservation de l'environnement et le renforcement de la compétitivité économique et touristique. Le développement de l'espace du Prérif se décline de son côté en une kyrielle de projets. Il s'agit entre autres de la mise à niveau et de la promotion des groupements d'habitations en Centres ruraux émergents (CREM), la création du noyau d'une ville nouvelle au croisement de la rocade nord et de l'axe Fès-Karia Ba Mohamed, à Oulad Mimoun et l'appui aux différentes filières agricoles (céréales, oliviers, câpres, production laitière, viandes rouges, arboriculture et agriculture non irriguée). Dans la même perspective figure l'aménagement du circuit touristique de la route de l'eau (réseau touristique autour du thème de l'eau). Pour l'espace du couloir de métropolisation, le projet retient la mise à niveau des liaisons routières

●●●
Au niveau de Fès, le projet se concentre sur la mobilité et l'accessibilité de l'agglomération ainsi que sur la mise à niveau des quartiers sous-équipés.

reliant Fès aux villes de soutien à la métropolisation (Imouzzar Kandari, El Menzel et Moulay Yacoub), la création d'un réseau de Train express régional (TER) comportant deux lignes : Fès-Sefrou et Fès-Ain Chkef-Ain Cheggag-Bhalil, les deux lignes desservant au passage le polygone de logistique et de services. Au menu figure aussi le renforcement de l'attractivité économique et touristique de villes de soutien à la métropolisation. Dans la vision 2039, la métropole de Fès sera le moteur du développement régional. Concernant l'espace du Moyen-Atlas, le projet table sur la restructuration des infrastructures, la promotion des Centres ruraux émergents (CREM), la préservation du milieu naturel et du tourisme rural. La vision établie pour l'espace de la Moulouya se concentre pour sa part sur le développement de l'axe routier principal et des deux villes de l'espace, Missour et Outat El Haj ainsi que des activités permettant la valorisation des richesses de l'ensemble du territoire. Il s'agit notamment de l'implantation d'un noyau universitaire spécialisé et d'activités de recherche de pointe sur le milieu aride, la création d'un centre intégré d'élevage ovin et caprin à Outat El Haj et l'établissement d'un plan régional de protection et de valorisation des nappes alfatières. Il est aussi prévu l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une centrale solaire ou la mise en place d'une unité de recherche sur les énergies renouvelables. Ceci étant, pour la réalisation de cette vision, Ben Bassou a insisté sur 3 axes stratégiques à retenir : la métropolisation, la consolidation des liaisons entre les villes et les espaces ruraux et le redéploiement de la base économique de la région. Autrement dit, un développement dans une optique de marketing territorial et il y a de quoi. Dans le contexte actuel de crise économique et financière, les régions sont appelées à relever les nouveaux défis économiques et environnementaux pour renforcer leur compétitivité et leur attractivité. ●

PAR RACHIDA BAMI
r.bami@leseco.ma

Les projets structurants du SRAT

Les projets structurants du SRAT retenus concernent l'autoroute reliant Fès et l'autoroute transmarocaine de l'intérieur projetée (Tanger-Marrakech) ainsi que le contournement ferroviaire sud de l'agglomération de Fès ou encore la grande gare multimodale prévue au sud de Fès, en liaison avec le projet de TGV maghrébin. À cela s'ajoute un «polygone de logistique et de services» au sud de l'agglomération autour de la grande gare multimodale. Ce dernier devrait abriter un pôle de compétitivité, un port sec, un centre de loisirs, une cité de la santé, un parc tertiaire de haut standing, un parc résidentiel, un espace d'accueil touristique et une zone franche industrielle.